

La rivière aux Bluets, qui traverse le village, peut fournir un bon pouvoir hydraulique capable d'alimenter une manufacture de meubles, etc.

La paroisse possède 7 écoles, un couvent, 6 magasins, 3 moulins, le téléphone, etc. On demande l'établissement d'une manufacture de laine.

Il se trouve un certain nombre de lots non vendus dans le rang VIII du canton d'Aylmer et sur le rang I du canton de Forsyth. Plusieurs terres, en partie défrichées, sont à vendre par des particuliers.

NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE. Comté de Montmagny. Diocèse de Québec. La municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire a été érigée le 18 décembre 1894, par arrêté-en-Conseil. Elle comprend le canton d'Ashburton. Le village est situé à $\frac{1}{4}$ de mille de la station de Notre-Dame-du-Rosaire, sur le chemin de fer Transcontinental. L'église est bâtie sur le lot 15 du rang E du canton d'Ashburton. La population est de 825 âmes.

SAINT-ADALBERT. Comté de L'Islet. Diocèse de Québec. La paroisse de Saint-Adalbert a été érigée canoniquement le 11 novembre 1910. Elle est comprise dans les limites de la municipalité des cantons unis de Casgrain et de Leverrier, érigée en 1911.

Le village est situé à l'est du canton de Leverrier, sur la route qui divise les rangs V et VI de ce canton, à 16 milles de la station Bras d'Apic, sur le Transcontinental. L'église est bâtie sur le lot 50 du rang VI du canton de Leverrier. La population est de 520 âmes. On y trouve 3 écoles, 4 moulins, un magasin.

Le sol de ces cantons est généralement propre à l'agriculture. Il reste un certain nombre de lots non vendus sur le rang IV du canton de Leverrier.